

Tous les ans l'Association Athéna organise un **Concours national de civilisations grecque et latine** avec le soutien de l'Éducation Nationale. Le prix de ce concours est un **voyage d'une semaine environ en Grèce pendant les vacances d'été, début juillet**, offert aux lauréats. Les candidats sont des élèves de latin et de grec de 4^{ème} et de 3^{ème} de collège. Il s'adresse à des élèves motivés et passionnés des Langues et Cultures de l'Antiquité des niveaux 4^{ème} et 3^{ème}. Ils devront composer le **mercredi 27 janvier 2027** durant 4 heures maximum. Le thème du concours 2026-2027 est présenté sur notre site Internet (Rubrique Concours national des collèges 2026-2027) et dans la brochure en ligne d'Athéna Voyages Educatifs 2026-2027. Les élèves pourront travailler sur ce thème jusqu'au jour de l'épreuve et ils découvriront le sujet précis de la rédaction le jour-même de la composition (voir **L'épreuve de composition**).

Règlement du Concours

LE JURY :

La correction est assurée par des professeurs volontaires. A l'issue de cette correction, les meilleures copies sont soumises à un jury d'enseignants de Lettres membres de l'association qui établit la liste définitive des lauréats sous l'autorité du président de l'association. Le jury est souverain dans ses décisions.

LE PRIX :

15 voyages culturels en Grèce d'une semaine en juillet (réalisés dans les conditions et les règles qui s'appliquent à un voyage scolaire).

LE VOYAGE CULTUREL DES LAURÉATS :

• Objet :

Découvrir la Grèce de l'Antiquité comme celle d'aujourd'hui et participer à la vie d'un groupe motivé. Il s'agit d'un voyage éducatif.

• **Exigences** : intérêt réel pour la culture grecque et latine. Dynamisme et sens de la discipline. Esprit d'équipe.

• **Préparation active** : chaque lauréat présentera un thème à ses camarades au cours du voyage sous forme d'exposé.

• **Hébergement** : en pension complète en hôtels (repas au restaurant). Logement en chambres triples ou quadruples.

• **Circuit** : Grèce classique, visites de sites et de musées, excursions.

• **Encadrement** : professeurs de Lettres classiques, **bénévoles**, rodés à l'accompagnement de voyages en Grèce et sélectionnés par Athéna pour leur compétence.

• **Responsabilité** : le voyage en avion est prévu au départ de Paris. Les parents sont donc seuls responsables de leur enfant jusqu'à la constitution du groupe à l'aéroport de Paris ; de même pour le retour : la responsabilité de l'association et des accompagnateurs cesse à l'aéroport de Paris.

LE CONCOURS :

• **Objet** : mesurer la connaissance qu'ont les élèves de la civilisation grecque et latine, mais aussi, et surtout, leur sensibilité culturelle à l'égard de cette culture et leur aptitude à l'exprimer. Offrir un voyage culturel en Grèce (juillet 2026) aux jeunes hellénistes et latinistes les plus ardents et motivés à découvrir le monde grec et romain.

• **Les candidats** : les élèves hellénistes et latinistes de nationalité française des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} inscrits dans un collège ou lycée français.

• **L'épreuve de composition** : le thème de recherche est annoncé dès septembre.

La composition aura lieu le mercredi 27 janvier 2027 pendant 4 heures sous la responsabilité du chef d'établissement et du professeur. Le sujet sera communiqué dès le matin à partir de 7h45, sur notre site Internet : www.athenavoyages.com – à la rubrique «Concours national des collèges 2026-2027».

Les professeurs pourront demander par e-mail que le sujet leur soit communiqué sur leur boîte de courrier électronique.

L'élève composera SEUL, sans support ou aide pédagogique (livres, site...) à l'exception d'un dictionnaire de noms communs.

• **Dépôt des dossiers** : aucune inscription n'est nécessaire. Les compositions nous seront envoyées avec le bordereau d'envoi (disponible sur le site) le jeudi 28 janvier 2027 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi, au siège de l'Association Athéna (merci de porter la mention « CONCOURS » sur les enveloppes). Aucun élève ne conservera sa copie au-delà de la durée de l'épreuve.

• **Nombre de copies** : 5 maximum par niveau et par professeur : **5 copies de 4^{ème} et 5 copies de 3^{ème}** après une première correction et sélection faite par le professeur. S'il y a deux groupes sur un même niveau = 2 X 5 copies, mais à condition que plus de 26 élèves composent les deux groupes (préciser alors « groupe 1 » et « groupe 2 » et le nombre d'élèves qui ont composé par groupe sur le bordereau d'envoi des copies). **Si plus de 5 copies par niveau ou par groupe sont envoyées par le professeur, les dernières copies enregistrées sur le bordereau du niveau ou du groupe ne seront pas prises en compte.**

• **Participation** : un élève lauréat deux années consécutives ne peut participer qu'une fois au voyage. La participation des élèves au Concours est fondée sur le volontariat tant des candidats que des professeurs qui acceptent d'encadrer les épreuves. Le chef d'établissement est garant du bon déroulement de l'épreuve.

• **Engagement** : un élève lauréat s'engage à participer au voyage. En cas de refus de participer au voyage, **il perd son statut de lauréat** et est remplacé par un autre élève classé en liste complémentaire. **Il est important que l'élève soit en mesure de participer à un voyage en groupe d'une semaine, loin de ses parents. La condition physique et psychologique du participant ne doit en aucune façon être susceptible de gêner le bon déroulement du voyage.**

• **Prix** : aucun prix remporté par un lauréat ne pourra être cédé à une autre personne.

Le lauréat ne pourra être remplacé ni par une somme d'argent, ni par aucun autre dédommagement. Un seul lauréat par établissement sera retenu par le jury.

• **Classement des lauréats** : il est fondé sur l'épreuve écrite du Concours, mais aussi sur l'exposé fait au cours du voyage ainsi que sur l'intérêt apporté aux visites et l'attitude adoptée pendant le voyage. La liste des lauréats annoncée sur le site reste alphabétique.

• **Participation aux frais** : 3 € par copie ; soit une somme de 15 € par groupe de 5 copies. Le professeur centralisera les paiements et enverra un chèque unique au nom de l'Association Athéna, avec la liste des candidats notée avec les indications souhaitées **sur le bordereau d'envoi** des copies (disponible sur le site). Une facture sera envoyée par l'association. Le règlement peut aussi se faire par virement sur demande de facture de la part de l'établissement.

• **Présentation de la composition** : la composition se fera **sur copie normalisée**. Elle pourra être téléchargée depuis notre site Internet pour être éditée et photocopiée. En aucun cas le professeur ne devra anonymiser lui-même les copies. Aucun signe ou tampon d'établissement ne devra figurer sur la partie anonymisée de la copie. Une composition envoyée sur une feuille autre que la copie normalisée ne sera pas retenue.

• **Les résultats** : la liste des lauréats sera diffusée en mai 2027 sur notre site. Les lauréats et leurs professeurs seront directement prévenus par e-mail et par courrier. Aucun classement ne sera fait au-delà de ces lauréats. Aucune note ne sera communiquée. Aucune copie ne sera renvoyée. Il est conseillé de photocopier ou de scanner les copies avant l'envoi. **L'Association Athéna ne communiquera aucun résultat par téléphone.**

L'Association se réserve, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait, le droit :

- de modifier le concours ou le nombre de lauréats s'il considère que les circonstances le nécessitent ou en cas de difficulté technique.

- de prolonger la période de participation et de reporter toute date et/ou heure annoncée de l'épreuve ou du voyage qui est le prix de ce concours.